

Dossier d'autorisation d'urbanisme

02437720M0002

Saint-Avit-De-Vialard - Dordogne

Type

Permis d amener

État

Autorisé

Autorisation

15/06/2021

Surface créée

-

Surface démolie

-

Logements créés

-

Consulter la fiche actualisée

Scannez le QR code pour ouvrir la fiche publique du permis sur RegistreDesPermis.fr.



Export généré le 12/08/2026 à 21:38 depuis RegistreDesPermis.fr.

Les informations proviennent de données publiques importées et retraitées. Elles doivent être vérifiées auprès des sources administratives officielles avant toute décision engageante.

Synthèse du dossier

Référence	02437720M0002
Type	Permis d aménager
État d'avancement	Autorisé
Nature du projet	-
Destination	-
Demandeur	HOMAIR VACANCES
SIREN / SIRET	484881917 / 48488191700013

Dates du dossier

Dépôt	01/01/2020
Autorisation	15/06/2021
Décision	15/06/2021
Ouverture chantier	-
Achèvement travaux	-
Prise en compte autorisation	2025-11
Prise en compte ouverture chantier	-
Dernière mise à jour Sitadel	2025-11

Localisation

Adresse	GABERNAT SAINT-AVIT-DE-VIALARD 24260
Commune	Saint-Avit-De-Vialard (24377)
Département	Dordogne (24)
Région	Nouvelle-Aquitaine (75)
Code postal	24260
Parcelles cadastrales	A 105, A 108, A 111

Surfaces par destination

Destination	Avant	Créée	Démolie	Transformée	Issue transfo.
-------------	-------	-------	---------	-------------	----------------

Logements

Total créés	-	Individuels créés	-
Collectifs créés	-	Démolis	-
1 pièce créé	-	2 pièces créés	-
3 pièces créés	-	4 pièces créés	-
5 pièces créés	-	6 pièces et plus créés	-
Logements sociaux	-	Logements PTZ	-

Codes métier et interventions

Type de dossier source	-
Statut source	Autorisé
Nature déclarée	-
Nature complétée	-
Destination principale	-
Zone opérationnelle	Hors zone ou non renseigné
Type principal logements créés	-
Type de transformation	-
Piscine	-
Garage	-
Extension	-
Surélévation	-

Source

Jeu de données	data.gouv.fr
Ressource	9db13a09-72a9-4871-b430-13872b4890b3
Première importation	19/05/2026 10:00
Dernière observation	19/05/2026 10:00

Propriétaires et sociétés liées

Société / personne	SIREN	Lien identifié
HOMAIR VACANCES	484881917	Société du permis
DELOITTE & ASSOCIES	572028041	Commissaire aux comptes titulaire
COMPAGNIE FRANCAISE DE CONTROLE ET D'EXPERTISE C.F.C.E. (CFCE)	602006116	Commissaire aux comptes titulaire
HERVE TANGUY	-	Directeur Général
DAVID DUPONT-NOEL (DUPONT)	-	Administrateur
LAURENCE DUBOIS (THEVENON)	-	Administrateur
VERONIQUE CUISSOT (MEYER)	-	Administrateur
FRÉDÉRIC GOURD	-	Président de SAS
BERTRAND BOISSELIER	-	Président du conseil d'administration
GRANT THORNTON	632013843	Commissaire aux comptes titulaire
440726289	440726289	Président de SAS
SEREC-AUDIT	324834399	Commissaire aux comptes titulaire
CLEMENT ROGER ANDRE NOYAU	-	Directeur Général
ANTOINE GAYNO	-	Président de SAS
INSTITUT GEST EXPERT COMPTABLE (IGEC)	662000512	Commissaire aux comptes suppléant
440726289	440726289	Président de SAS
PHILIPPE DE TREMIOLLES	-	Directeur Général
QUENTIN SCHAEPELYNCK	-	Directeur Général
ROMAIN PASCAL BRUNO LUCAS	-	Directeur Général
SEBASTIEN TIMOTHEE BERNARD MANCEAU	-	Président de SAS

Les données affichées proviennent des sociétés, relations et dirigeants déjà synchronisés en base locale. Les pourcentages de détention ne sont pas disponibles dans l'API publique utilisée.

Avertissement sur les données

Cet export est un document de consultation généré par RegistreDesPermis.fr à partir de données publiques d'urbanisme importées, normalisées et mises en forme.

Malgré les contrôles réalisés, certaines informations peuvent être absentes, incomplètes, mal codées dans la source, modifiées après import ou interprétées différemment par l'administration compétente.

Les dates, surfaces, logements, demandeurs, références cadastrales, coordonnées et sociétés liées sont fournis à titre informatif. Ils ne remplacent pas les arrêtés, dossiers administratifs, plans, actes notariés, informations cadastrales officielles ou consultations auprès de la mairie compétente.

Avant toute décision opérationnelle, juridique, commerciale ou financière, il convient de vérifier les informations auprès des sources officielles et, si nécessaire, auprès d'un professionnel qualifié.